

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances -STAR-

Siège social : Square Avenue de Paris –1025- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 mai 2016, accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes Mr Ghazi HANTOUS et Mr Chiheb GHANMI.

BILAN AU 31/12/2015

ACTIF	Notes	au 31/12/2015			au 31/12/2014
		brut:	amortissements et provisions:	net:	net:
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		5 405 232	1 878 181	3 527 051	2 078 287
		5 405 232	1 878 181	3 527 051	2 078 287
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		14 423 988	10 825 169	3 598 819	3 385 424
		14 423 988	10 825 169	3 598 819	3 385 424
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions		27 343 944	5 175 647	22 168 297	22 637 105
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		20 909 786	3 537 426	17 372 360	17 719 051
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 434 158	1 638 221	4 795 937	4 918 054
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations		91 823 299	13 536 524	78 286 776	65 622 186
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation		91 823 299	13 536 524	78 286 776	65 622 186
AC33 Autres placements financiers		651 858 960	4 695 958	647 163 002	582 361 705
AC331 Actions, autres titres à revenu variable		38 800 037	4 029 658	34 770 379	30 230 544
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		560 355 652	650 502	559 705 150	490 922 250
AC334 Autres prêts		12 202 750	15 799	12 186 951	9 214 823
AC336 Autres		40 500 521	-	40 500 521	51 994 088
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		4 664 608	-	4 664 608	4 144 464
		775 690 811	23 408 129	752 282 682	674 765 461
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provision pour primes non acquises		9 965 520	-	9 965 520	9 482 319
AC531 Provision pour sinistres (non vie)		37 448 586	-	37 448 586	26 669 134
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et		5 403 290	-	5 403 290	4 592 316
		52 817 397	-	52 817 397	40 743 769
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		155 953 223	50 359 570	105 593 654	95 129 538
AC611 Primes acquises et non émises		20 925 447	-	20 925 447	18 719 437
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		108 885 472	45 337 071	63 548 401	58 041 568
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		26 142 304	5 022 499	21 119 805	18 368 532
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		11 283 870	6 702 169	4 581 701	11 550 271
AC63 Autres créances		7 827 293	661 470	7 165 823	7 117 535
AC631 Personnel		245 286	198	245 088	170 547
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		3 170 462	-	3 170 462	5 062 986
AC633 Débiteurs divers		4 411 546	661 272	3 750 273	1 884 002
		175 064 386	57 723 209	117 341 177	113 797 343
AC7 Autres éléments d'actif					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		35 222 224	-	35 222 224	20 005 841
AC72 Charges reportées		4 643 487	-	4 643 487	3 993 283
AC721 Frais d'acquisition reportés		4 643 487	-	4 643 487	3 993 283
AC73 Comptes de régularisation Actif		24 039 697	-	24 039 697	20 846 842
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		22 488 169	-	22 488 169	19 651 591
AC732 Estimations de réassurance		560 192	-	560 192	287 000
AC733 Autres comptes de régularisation		991 336	-	991 336	908 250
AC74 Ecart de conversion		1 162 098	-	1 162 098	936 994
		65 067 507	-	65 067 507	45 782 959
Total de l'actif		1 088 469 320	93 834 688	994 634 632	880 553 243

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		notes:	31/12/2015	31/12/2014
<u>CAPITAUX PROPRES:</u>				
CP1	Capital social ou fonds équivalent		23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital		148 267 452	142 402 794
CP3	Rachat d'actions propres		-	-
CP4	Autres capitaux propres		1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté		87 289 425	78 394 567
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice			260 560 065	245 800 550
CP6	Résultat de l'exercice		73 450 388	22 298 868
Total capitaux propres avant affectation			334 010 452	268 099 418
<u>PASSIF:</u>				
PA2	Provisions pour autres risques et charges			
PA23	Autres provisions		3 479 000	3 572 000
			3 479 000	3 572 000
PA3	Provisions techniques brutes			
PA310	Provision pour primes non acquises		71 897 257	65 615 556
PA320	Provision d'assurance vie		37 585 838	36 446 316
PA330	Provision pour sinistres (vie)		7 274 544	6 106 659
PA331	Provision pour sinistres (non vie)		436 643 219	400 421 455
PA340	Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		235 963	237 887
PA341	Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)		11 090 737	10 323 807
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage		-	242 000
PA361	Autres provisions techniques (non vie)		15 813 739	16 457 975
			580 541 296	535 851 654
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		17 895 359	17 419 996
PA6	Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe		19 346 853	17 613 716
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance		10 154 350	9 599 867
PA63	Autres dettes		23 206 132	21 836 339
PA631	Dépôts et cautionnements reçus		3 965 265	3 622 476
PA632	Personnel		5 856 857	4 827 028
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		5 782 662	5 673 414
PA634	Créditeurs divers		7 601 349	7 713 420
			52 707 334	49 049 921
PA7	Autres passifs			
PA71	Comptes de régularisation Passif		4 615 326	5 226 841
PA711	Estimations de réassurance		-	-
PA712	Autres comptes de régularisation Passif		4 615 326	5 226 841
PA72	Ecart de conversion		1 385 866	1 333 413
			6 001 191	6 560 253
Total du Passif			660 624 180	612 453 825
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF			994 634 632	880 553 243

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 31/12/2015

		Opérations brutes		cessions et/ou		Opérations nettes	
		31/12/2015		rétrocessions		31/12/2015	Opérations nettes
				31/12/2015		31/12/2014	
PRNV1 Primes acquises							
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	298 820 201	41 129 021		257 691 180	241 466 832
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	6 281 700	483 201		5 798 499	7 477 900
			292 538 501	40 645 820		251 892 681	233 988 932
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		+	61 805 755	-		61 805 755	28 072 693
PRNV2 Autres produits techniques		+	630 405	-		630 405	630 178
CHNV1 Charge de sinistres							
CHNV11	Montants payés	-	190 880 523	6 152 897		184 727 626	171 863 255
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	36 221 763	10 779 452		25 442 311	22 679 763
			227 102 286	16 932 349		210 169 938	194 533 018
CHNV2 Variation des autres provisions techniques		+/-	644 236	-		644 236	1 172 885
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes			4 286 570	1 650 251		2 636 320	3 772 926
CHNV4 Frais d'exploitation							
CHNV41	Frais d'acquisition	-	18 202 626	-		18 202 626	15 706 974
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	650 205	-		650 205	471 147
CHNV43	Frais d'administration	-	26 277 520	-		26 277 520	23 929 842
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+	-	8 733 229		8 733 229	7 903 514
			43 829 941	8 733 229		35 096 712	31 262 155
CHNV5 Autres charges techniques		-	19 034 477	-		19 034 477	17 051 792
CHNV6 pour égalisation et équilibrage		+/-	242 000	-		242 000	-
RTNV résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		+/-	61 607 622	13 329 991		48 277 631	17 244 797

L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 31/12/2015

	Notes:	Opérations brute	cessions et/ou	Opérations nettes	Opérations nettes
		31/12/2015	rétrocessions 31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	6 721 424	205 126	6 516 297	9 308 946
PRV2 Produits de placements					
PRV21 Revenus des placements	+	2 458 910	-	2 458 910	2 199 185
PRV22 Produits des autres placements	+				
		2 458 910	-	2 458 910	2 199 185
Reprise de corrections de valeur sur placements	+	697 996	-	697 996	671 857
PRV23 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	3 045 290	-	3 045 290	495 524
PRV24		3 743 286	-	3 743 286	1 167 381
Plus values non réalisées sur placements	+				
PRV3					
PRV4 Autres produits techniques	+	17 119	-	17 119	407
CHV1 Charge de sinistres					
CHV11 Montants payés	-	3 113 473	-	3 113 473	2 549 905
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	./-/	1 167 886	-	1 167 886	585 797
		4 281 359	-	4 281 359	3 135 702
Variation des autres provisions techniques					
CHV2					
CHV21 Provision d'assurance vie	./-/	1 139 522	-	1 139 522	5 380 780
		1 139 522	-	1 139 522	5 380 780
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-	1 924	-	1 924	11 966
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	1 228 319	-	1 228 319	1 725 341
CHV43 Frais d'administration	-	996 918	-	996 918	1 443 569
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+				
		2 225 237	-	2 225 237	3 168 910
CHV5 Autres charges techniques	-	327 593	-	327 593	294 912
CHV9 Charges de placements					
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	82 526	-	82 526	76 480
CHV91					
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	776 831	-	776 831	755 419
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	137 423	-	137 423	98 346
		996 781	-	996 781	930 245
Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		3 972 171	205 126	3 767 045	- 246 596

L'état de résultat arrêté au 31/12/2015

			<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-	48 277 631	17 244 797
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	./-	3 767 045	246 596
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11	Revenus des placements	+	43 402 739	37 972 899
PRNT12	Produits des autres placements	+	43 402 739	37 972 899
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	12 320 472	11 600 821
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	53 753 056	8 556 123
			66 073 528	20 156 943
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	1 456 683	1 320 570
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	13 712 009	13 043 670
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	2 425 690	1 698 118
			17 594 382	16 062 358
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance	-	61 805 755	28 072 693
PRNT2	Autres produits non techniques	+	778 847	108 424
CHNT3	Autres charges non techniques	-	270 993	2 280 000
	Résultat provenant des activités ordinaires		82 628 660	28 821 417
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	9 178 272	6 522 549
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		73 450 388	22 298 868
PRNT4	Gains extraordinaires	+	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	-	-
	Résultat extraordinaire		-	-
	Résultat net de l'exercice		73 450 388	22 298 868
CHNT6/PRN	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		-	-
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables		73 450 388	22 298 868

L'état de flux de trésorerie arrêté au 31/12/2015

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	304 050 342	280 546 672
Sommes versées pour paiement des sinistres	-178 830 371	-188 183 830
Encaissements des primes reçues (acceptation)	1 457 206	2 880 995
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-435 725	-1 545 986
Commissions versés sur les acceptations	-435 406	-736 370
Décaissements des primes pour les cessions	-40 637 025	-41 988 252
Encaissements des sinistres pour les cessions	12 893 416	11 782 060
Commissions reçues sur les acceptations	8 548 593	8 743 383
Commissions versées aux intermédiaires	-21 582 790	-18 856 643
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-25 160 811	-22 329 067
Variation des dépôts auprès des cédantes	7 893	-246 222
Variation des espèces reçus des cessionnaires	-318 395	-396 463
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-97 919 663	-67 636 669
Encaissements liés à la cession de placements financiers	29 593 649	21 382 119
Taxes et impôts versés au trésor	-49 489 465	-43 834 893
Produits financiers reçus	42 898 243	37 485 588
Autres mouvements	-933 469	9 560 649
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	-16 293 778	-13 372 930
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 976 182	-4 589 037
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'explo	-37 594	
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'explo	0	97 326
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-21 482 301 0	-3 000 014
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	62 800 000	6 801 412
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	39 303 924	-690 312
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-7 793 762	-4 126 109
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>	-7 793 762	-4 126 109
Variation de trésorerie	15 216 383	-18 189 351
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	20 005 841	38 195 192
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	35 222 224	20 005 841

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES AU 31/12/2015

	31/12/2015	31/12/2014
<u>Engagements Reçus</u>		
Cautions reçues	5 560 561	5 296 833
Cautions Agents Généraux	1 963 000	1 823 000
TOTAL	7 523 561	7 119 833
<u>Engagements donnés</u>		
Cautions données	2 577 020	1 679 420
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	24 097 800	322 800
TOTAL	26 674 820	2 002 220

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS **ARRETES AU 31/12/2015**

1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Registre de commerce** : B 17339 1996 – Tunis
- **Matricule fiscal** : 0002388 P M 000
- **Réseau de production** : 13 succursales
185 Agents d'assurance
25 Courtiers
- **Effectif** : 683 employés

2- FAITS MARQUANTS

L'exercice 2015 a connu les faits marquants suivants :

- La poursuite des travaux de mise en œuvre du projet du système d'information "Horizon" sur les domaines Automobile, comptabilité, réseau et tiers
- La poursuite de la phase de mise en œuvre du plan stratégique et opérationnel "vision",
- La définition et la mise en place d'une stratégie commerciale et d'animation du réseau,
- La définition d'un plan de continuité d'activité "PCA"
- La poursuite des actions de communication institutionnelle dans le cadre d'un plan de communication continu
- Un **résultat net** de 73, 450 MD contre 22,299 MD en 2014,
- Un **total Bilan** 994,635 MD contre de 880,553 MD l'année précédente,
- Des **fonds propres** avant résultat de l'ordre de 260, 560 MD contre 245,801 MD en 2014,
- Une évolution des **primes émises** de 6 % atteignant 305,542 MD contre 288,208 MD en 2014,
- Une légère baisse des **règlements de sinistres** de 1,364 MD soit 180,008 MD contre 181,372 MD en 2014,
- Des produits de placements nets de 97,087 MD contre 44,504 MD en 2014, cette augmentation remarquable est due à la cession en bloc des titres SFBT de l'ordre de 54,174MD

3- NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2015, se résument comme suit :

4-1 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

4-2 Placements :

a- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation:

- des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette des amortissements (pour les biens amortissables),
- des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b- Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :

b-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Ainsi sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : Cours moyen boursier du mois de décembre

Actions non cotées : Valeur mathématique au 31/12/N-1
Parts d'OPCVM : Valeur liquidative du 31 Décembre

Les moins values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

4-3 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances

* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisés subrogées à l'entreprise d'assurance.

* Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.

* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

4-4 Les provisions sur créances :

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre les soldes comptables et extracomptables.

* Les créances sur les assurés sont provisionnées par ancienneté aux taux suivants :

2012 et antérieurs	100%
2013	50%
2014	20%.

* Les écarts positifs entre les soldes comptables et extracomptables sont provisionnés à 100%.

* La méthode de provisionnement des autres postes de créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4-5 Les primes acquises et non émises:

Elles sont afférentes à l'exercice 2015 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir de la moyenne des émissions des quatre premiers mois relatifs aux trois derniers exercices.

4-6 Les primes à annuler :

Les primes à annuler sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

4-7 Autres éléments d'actif :

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités, les charges reportées, les comptes de régularisation et les écarts de conversion.

4-8 Capitaux propres :

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les autres réserves, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

4-9 Provisions Techniques:

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises :

Ces provisions sont destinées à constater pour l'ensemble des contrats en cours la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Ces provisions sont calculées séparément pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata- temporis.

Les provisions PNA afférentes aux primes RC décennales font l'objet d'un traitement spécial.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative la provision est calculée suivant les taux de cession par branche.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

Le contrôle des provisions PNA prorata-temporis et des dépôts de réassurance a été effectué conformément à l'article 15 du code des assurances.

b- Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer automobile dégâts matériels, est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) et des chargements pour frais de gestion.

Les provisions pour sinistres à payer sont présentées au passif après déduction des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e- Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes:

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires de contrats d'assurance sous la forme de participation aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la société.

Le montant des ristournes est évalué par référence à une méthode statistique.

f- Provisions pour risques en cours :

Cette provision représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer.

Elle est destinée à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats d'assurance en cours susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où cette charge n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

4-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

4-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes:

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes:

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants: l'effectif - la masse salariale.

4-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 31/12/N) / 2).

4-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

4-14 L'état de flux de trésorerie :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de recensement individuel par flux.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie se compose des avoirs en dinars et en devises auprès des banques, du Centre des chèques Postaux et de la caisse.

Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des Co-assureurs.

Les sommes versés pour paiement des sinistres sont présentés nets de la quote-part des Co-assureurs.

Les décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4-15 L'état des engagements hors bilan :

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté conformément à la norme NC26 § 47, la société ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

5- COMPARABILITE DES COMPTES :

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2015 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2014.

6-CONTROLE INTERNE:

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et des opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,
- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité d'audit.

Le programme d'Audit pour l'année 2015 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes.

7-LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- **Comité de réflexion sur la stratégie commune :** composé de membres du Conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- **Comité d'audit :** composé de trois membres parmi les administrateurs et la structure d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- **Comité de placement :** composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la direction financière, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

8-EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

9-NOTES SUR LE BILAN (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars Tunisiens)

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels s'élèvent au 31/12/2015 à 5 405 232 dinars contre 3 868 344 dinars au 31/12/2014 soit une variation de 1 536 888 dinars.

Les amortissements s'élèvent au 31/12/2015 à 1 878 181 dinars contre 1 790 056 dinars au 31/12/2014 soit une variation de 88 125 dinars.

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2015	Amortissements au 31/12/2015	Valeur Nette au 31/12/2015	Valeur Nette au 31/12/2014
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels	5 260 982	1 733 931	3 527 051	2 078 287
Autes actifs	103 250	103 250	0	0
TOTAL	5 405 232	1 878 181	3 527 051	2 078 287

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Libellés	Valeurs brutes			Amortissements			VCN AU 31/12/2015
	Au 01/01/2015	Acquisition	Au 31/12/2015	Au 01/01/2015	Dotation	Au 31/12/2015	
Matériels de transport	614 483	71 001	685 484	465 256	95 089	560 345	125 139
MMB	2 555 194	206 853	2 762 047	1 812 862	105 259	1 918 121	843 926
AAI	5 817 055	293 583	6 110 638	4 505 554	197 818	4 703 372	1 407 266
Matériels Informatique	4 557 678	308 141	4 865 819	3 375 315	268 016	3 643 331	1 222 488
TOTAL	13 544 410	879 578	14 423 988	10 158 987	666 182	10 825 169	3 598 819

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2015	Amortissements et Provisions	Valeur Nette au 31/12/2015	Valeur Nette au 31/12/2014
Terrains	4 239 935		4 239 935	4 239 935
Constructions	22 985 709	5 157 347	17 828 362	18 297 170
Parts dans les sociétés à objet foncier	118 300	18 300	100 000	100 000
TOTAL	27 343 944	5 175 647	22 168 297	22 637 105

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Actions Cotées	81 973 623	69 011 648	12 961 975
Actions Non Cotées	9 849 676	9 549 676	300 000
Valeur brute	91 823 299	78 561 324	13 261 975
Provisions	13 536 523	12 939 138	597 385
Valeur nette	78 286 776	65 622 186	12 664 590

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables:

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Actions Cotées	19 277 162	14 277 167	4 999 995
Actions OPCVM	16 104 570	16 104 570	0
Actions Non Cotées	2 461 030	2 170 320	290 710
Actions étrangères	957 275	957 275	0
Valeur brute	38 800 037	33 509 332	5 290 705
Provisions	4 029 658	3 278 788	750 870
Valeur nette	34 770 379	30 230 544	4 539 835

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Emprunts obligataires	106 794 152	103 011 252	3 782 900
Emprunts indivis	150 000	150 000	0
Placements marché monétaire	333 500 000	259 500 000	74 000 000
Placements BTA	119 911 500	128 911 500	-9 000 000
Valeur brute	560 355 652	491 572 752	68 782 900
Provisions	650 502	650 502	0
Valeur nette	559 705 150	490 922 250	68 782 900

AC334 - Prêts

Libellés	au 31/12/2015	au 31/12/2014	Variation
Prêts au personnel	12 169 344	9 165 166	3 004 178
Prêts sur police vie	33 406	65 456	-32 050
Valeur brute	12 202 750	9 230 622	2 972 128
Provisions	15 799	15 799	0
Valeur nette	12 186 951	9 214 823	2 972 128

AC336- Autres placements

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2015	Valeur Brute au 31/12/2014	Variation
Dépôt auprès de la TGT	3 627 053	4 397 247	-770 194
Placements en devises	36 858 380	47 581 753	-10 723 373
Autres dépôts	15 088	15 088	0
TOTAL	40 500 521	51 994 088	-11 493 567

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2015	Valeur Brute au 31/12/2014	Variation
Dépôts en garantie des PPNA	1 087 123	1 083 074	4 049
Dépôts en garantie des PSAP	3 577 484	3 061 390	516 094
TOTAL	4 664 608	4 144 464	520 144

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2015 de 12 073 628 DT par rapport à 2014 :

Libellés	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014	Variation
Provision pour primes non acquises	9 965 520	9 482 319	483 201
Provision pour sinistres non vie	37 448 586	26 669 134	10 779 452
Prov. pour part. des ass. aux bénéficiaires	5 403 290	4 592 316	810 974
TOTAL	52 817 397	40 743 769	12 073 628

❖ AC6 – Créances

Libellés	Montant brut au 31/12/2015	Provision	Montant net au 31/12/2015	Montant net au 31/12/2014
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe				
AC611 Primes acquises et non émises				
	20 925 447		20 925 447	18 719 437
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes à annuler	-2 157 606		-2 157 606	-1 703 881
créances sur les assurés	77 924 385	23 150 695	54 773 690	53 845 700
créances contentieuses	18 265 978	16 581 155	1 684 823	1 413 808
Autres créances	14 852 715	5 605 221	9 247 494	4 485 941
TOTAL	108 885 472	45 337 071	63 548 401	58 041 568
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances				
	26 142 304	5 022 499	21 119 805	18 368 532
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
Récessionnaires	38 799		38 799	36 728
Cédants	3 938 312	2 575 460	1 362 852	1 478 371
Cessionnaires	7 306 758	4 126 708	3 180 050	10 035 172
TOTAL	11 283 869	6 702 168	4 581 701	11 550 271
AC63 Autres Créances				
Personnel	245 286	198	245 088	170 547
Etat,orga.sécurité sociale	3 170 462		3 170 462	5 062 986
autres débiteurs divers	4 411 545	661 272	3 750 273	1 884 002
TOTAL	7 827 293	661 470	7 165 823	7 117 535
TOTAL GENERAL	175 064 385	57 723 208	117 341 177	113 797 342

❖ AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Avoirs en banque	33 186 269	18 407 296	14 778 973
CCP	2 021 560	1 587 761	433 799
Caisse	14 395	10 784	3 611
TOTAL	35 222 224	20 005 841	15 216 383

AC 72 Charges reportées

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Frais d'acquisition reportés	4 643 487	3 993 282	650 205
TOTAL	4 643 487	3 993 282	650 205

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	22 488 169	19 651 591	2 836 578
AC732 Estimation de réassurance	560 192	287 000	273 192
AC733 Autres comptes de régularisation			
charges à répartir	167 888	235 043	-67 155
Autres produits à recevoir	191 390	99 299	92 091
commissions à recevoir	632 058	573 908	58 150
TOTAL	24 039 697	20 846 841	3 192 856

II -NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit:

	CAPITAUX PROPRES 2014 AVANT AFFECTATION	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2015	CAPITAUX PROPRES 2015 AVANT AFFECTATION
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Autres réserves	15 398 290	5 864 657			21 262 947
Résultats reportés	78 394 567	16 741 013	-7 846 156		87 289 424
Résultat de l'exercice 2014	22 298 868	-22 298 868			0
Résultat de l'exercice 2015				73 450 388	73 450 388
TOTAL	268 099 418	306 802	-7 846 156	73 450 388	334 010 453

Les intérêts des prêts au personnel de l'exercice 2015 sont imputés au fond social (306 802 dinars).

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportés après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires

Les dividendes relatifs à l'exercice 2014 ont été distribués en totalité sur le report à nouveau disponible au 31/12/2013.

❖ PA2- Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2015 à 3 479 000 dinars représentent des provisions pour litiges.

❖ P3- Provisions techniques brutes

Désignation	2015	2014	Variation 2015	Variation 2014
Prov.pour primes non acquises	71 897 257	65 615 556	6 281 701	7 979 626
Prov.Mathématiques Vie	37 585 838	36 446 316	1 139 522	5 380 781
Prov.pour Sinistres à Payer Vie	7 274 544	6 106 659	1 167 885	585 797
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	436 643 219	400 421 455	36 221 764	9 770 353
Prov.Mathématiques des Rentes	15 750 133	16 397 432	-647 299	-702 776
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	235 963	237 887	-1 924	6 930
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie	11 090 737	10 323 806	766 931	707 698
Prov pour Egalisation			0	0
Prov pour Egalisation décés	0	242 000	-242 000	0
Prov pour risques en cours	63 605	60 543	3 062	-470 109
TOTAL	580 541 296	535 851 654	44 689 642	23 258 300

❖ PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2015	Valeur Brute au 31/12/2014	Variation
Dépôts en garantie des PPNA	3 833 876	3 374 228	459 648
Dépôts en garantie des PSAP	14 061 483	14 045 768	15 715
TOTAL	17 895 359	17 419 996	475 363

❖ PA6 Autres dettes

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Siège, agents d'assurances et succursales	5 236 550	4 486 023	750 527
Autres Crédeurs	14 110 303	13 127 693	982 610
TOTAL	19 346 853	17 613 716	1 733 137

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Rétrocessionnaires	439 762	507 440	-67 678
Cédants	4 546 831	4 337 042	209 789
Cessionnaires	5 167 756	4 755 384	412 372
TOTAL	10 154 349	9 599 866	554 483

PA63-Autres dettes

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	3 965 265	3 622 476	342 789
Personnel	5 856 857	4 827 029	1 029 828
Etat , Organisme de sécurité sociale	5 782 662	5 673 414	109 248
Autres Crédeurs divers	7 601 348	7 713 420	-112 072
TOTAL	23 206 132	21 836 339	1 369 793

❖ PA7 Autres passifs

PA71 Comptes de régularisation Passif

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Charges à payer	2 595 269	3 710 711	-1 115 442
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 579	1 579	0
Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	379 130	2 721	376 409
Intérêts de retard des traites	337 458	135 134	202 324
Intérêts sur les cautions à payer	211 862	130 752	81 110
Différence sur les prix de remboursements à perce	1 090 028	1 245 944	-155 916
TOTAL	4 615 326	5 226 841	-611 515

10-NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars Tunisiens)

1- Primes émises et acceptées

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 264 207 478 DT en 2015 contre 250 775 778 en 2014, soit une variation nette 13 431 700 DT.

Libellés		Opérations brutes 2015	Cessions 2015	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
Primes émises non vie	PRNV1	298 820 201	41 129 021	257 691 180	241 466 832
Primes émises vie	PRV1	6 721 424	205 126	6 516 298	9 308 946
	Total	305 541 625	41 334 147	264 207 478	250 775 778

2 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 214 451 296 DT en 2015 contre à 197 668 720 DT en 2014 enregistrant une évolution de 16 782 576 DT qui se détaille comme suit :

Désignation		Opérations brutes 2015	Cessions 2015	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
Non vie					
Montants payés	CHNV11	190 880 523	6 152 897	184 727 626	171 853 255
Variation de la PSAP	CHNV12	36 221 763	10 779 452	25 442 311	22 679 763
	Total non vie	227 102 286	16 932 349	210 169 937	194 533 018
Vie					
Montants payés	CHV11	3 113 473		3 113 473	2 549 905
Variation de la PSAP	CHV12	1 167 886		1 167 886	585 797
	Total vie	4 281 359	0	4 281 359	3 135 702
	Total général	231 383 645	16 932 349	214 451 296	197 668 720

3-Variation des autres provisions techniques

Libellés		31/12/2015	31/12/2014	variation
Non vie				
var.provisions mathématiques rentes		-647 299	-702 776	55 477
var.provisions pour risques en cours		3 063	-470 109	473 172
	CHNV2	-644 236	-1 172 885	528 649
Vie				
var.provisions mathématiques		1 139 522	5 380 780	-4 241 258
	CHV2	1 139 522	5 380 780	-4 241 258

4-Participations aux bénéfices et ristournes

Libellés		Opérations brutes 2015	Cessions 2015	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
Non vie					
participations aux bénéfices payés		2 716 660	839 276	1 877 384	3 884 406
ristournes		802 980		802 980	298 600
provisions pour participation aux bénéfices		613 664	810 974	-197 310	-323 840
provisions pour ristournes		153 266		153 266	-86 240
Total non vie	CHNV3	4 286 570	1 650 250	2 636 320	3 772 926
Vie					
participations aux bénéfices payés		0		0	5 036
provisions pour participation aux bénéfices		-1 924		-1 924	6 930
Total vie	CHV3	-1 924	0	-1 924	11 966

5-Frais d'exploitation

Libellés		31/12/2015	31/12/2014	Variation
Non vie				
Frais d'acquisition	-	18 202 626	15 706 974	2 495 652
Var.des frais d'acquisition reportés	+	650 205	471 147	179 058
frais d'administration	-	26 277 520	23 929 842	2 347 678
commissions reçues des réassureurs	+	8 733 229	7 903 514	829 715
Total non vie	CHNV4	35 096 712	31 262 155	3 834 557
Vie				
Frais d'acquisition	-	1 228 319	1 725 341	-497 022
frais d'administration	-	996 918	1 443 569	-446 651
commissions reçues des réassureurs	+	0	0	0
Total vie	CHV4	2 225 237	3 168 910	-943 673

6-Autres charges techniques

Libellés		31/12/2015	31/12/2014	Variation
Non vie				
Autres charges techniques	-	19 034 477	17 051 792	1 982 685
Total non vie	CHNV5	19 034 477	17 051 792	1 982 685
Vie				
Autres charges techniques	-	327 593	294 912	32 681
Total vie	CHV5	327 593	294 912	32 681

7-Autres Produits techniques

Libellés		31/12/2015	31/12/2014	Variation
Non vie				
Produits techniques	PRNV2	630 405	630 178	227
Vie				
Produits techniques	PRV2	17 119	407	16 712
Total		647 524	630 585	16 939

8-Produits et charges des placements

Désignation		31/12/2015	31/12/2014
Produits de placements			
Revenus des placements	P RNT13 + P R V23	45 861 649	40 172 084
Revenus des placements immobiliers		407 152	400 771
Revenus des obligations et autres titres à revenus fixes		38 042 078	31 921 669
Revenus des participations		5 556 155	6 285 311
autres revenus		1 856 264	1 564 333
Reprise de corrections de valeurs sur placements	P RNT13 + P R V23	13 018 467	12 272 678
Profits provenant de la réalisation des placement	P RNT14 + P R V24	56 798 347	9 051 647
TOTAL		115 678 463	61 496 409
Charges de placements			
Charges de gestion des placements	CHNT11 + CHV91	1 539 208	1 397 050
Corrections de valeurs sur placements	CHNT12 + CHV92	14 488 840	13 799 089
Pertes provenant de la réalisation des placement	CHNT13 + CHV93	2 563 114	1 796 464
TOTAL		18 591 162	16 992 603
Revenus nets		97 087 301	44 503 806

9- les charges par nature : les frais généraux et les dotations

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
salaires et compléments de salaires	25 271 270	21 932 060
charges sociales	9 029 363	7 939 295
autres charges	2 031 859	1 711 734
Total charges de personnel	36 332 492	31 583 089
charges de commissions	21 544 243	20 131 449
Impôts et taxes	7 835 909	7 420 957
Autres charges(dotation amortiss.,provision,autres...	14 832 561	13 380 877
Total des charges par nature	80 545 205	72 516 372

10- Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Total des charges affectées au compte technique Vie	2 756 710	3 613 775
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	76 778 579	68 024 705
Frais de gestion des placements	1 009 916	877 892
TOTAL	80 545 205	72 516 372

11- Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations et de ristournes exercice en cours, s'élevant à la somme de 307 649 297 dinars, se présente comme suit :

Zones	Montant
NORD	222 106 141
CENTRE	18 053 927
SUD	67 489 229
TOTAL	307 649 297

12- Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	82 628 660
Réintégrations	22 789 330
Déductions	-79 194 356
Résultat fiscal	26 223 634
Impôt sur les sociétés (35%)	9 178 272
Résultat Net de l'exercice	73 450 388

11-ANNEXES (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars Tunisiens)

1. Etat récapitulatif des placements au 31/12/2015

DESIGNATION	valeur brute	valeur nette	juste valeur
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	27 343 944	22 168 297	31 306 218
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	104 998 120	87 551 593	199 914 901
Parts d'OPCVM	25 625 217	25 505 562	28 811 383
Obligations et autres titres à revenu fixe	560 355 652	559 705 150	559 705 150
Prêts au personnel	12 202 750	12 186 951	12 186 951
Depôts auprès des entreprises cédantes	4 664 608	4 664 608	4 664 608
Autres	40 500 521	40 500 521	40 500 521
Total	775 690 811	752 282 682	877 089 732
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	758 823 453	735 431 123	860 238 173

2. Ventilation des charges et des produits des placements au 31/12/2015

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participatons	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers		407 152	407 152
Revenus des participations	4 958 108	598 046	5 556 155
Revenus des autres placements		38 042 078	38 042 078
Autres revenus financiers		1 856 264	1 856 264
Total produits des placements	4 958 108	40 903 540	45 861 649
intérêts		410 205	410 205
frais externes et internes		1 129 004	1 129 004
autres frais			0
Total charges des placements	0	1 539 209	1 539 209

3. Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

	EXERCICE				
	2011	2012	2013	2014	2015
Participation aux résultats	24 227	42 002	25 052	11 966	1 924
Participation attribuée et payée				5 036	
Variation Prov. Participation bénéfices	24 227	42 002	25 052	6 930	1 924
Provisions mathématiques moyennes	12 709 096	19 582 139	27 505 164	33 755 926	37 166 077

4. Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2015

ANNEE D'INVENTAIRE 2013	<i>Exercice de survenance</i>				
	2011	2012	2013	2014	2015
Réglements cumulés	117 521 796	105 917 593	77 135 843		
Provisions pour sinistres	47 636 545	107 734 596	141 507 806		
Total charges des sinistres	165 158 341	213 652 189	218 643 649		
Primes acquises	196 948 934	221 233 799	242 141 675		
% Sinistres /primes acquises	84%	97%	90%		

ANNEE D'INVENTAIRE 2014	<i>Exercice de survenance</i>				
	2011	2012	2013	2014	2015
Réglements cumulés	133 701 737	131 518 824	121 465 175	77 181 479	
Provisions pour sinistres	30 891 713	56 509 640	78 354 158	136 634 438	
Total charges des sinistres	164 593 450	188 028 464	199 819 333	213 815 917	
Primes acquises	196 948 934	221 233 799	242 141 675	270 691 732	
% Sinistres /primes acquises	84%	85%	83%	79%	

ANNEE D'INVENTAIRE 2015	<i>Exercice de survenance</i>				
	2011	2012	2013	2014	2015
Réglements cumulés	143 165 674	151 261 673	147 306 031	114 278 148	75 590 215
Provisions pour sinistres	19 480 301	36 589 978	59 942 810	87 223 251	149 305 364
Total charges des sinistres	162 645 975	187 851 651	207 248 841	201 501 399	224 895 579
Primes acquises	196 948 934	221 233 799	242 141 675	270 691 732	292 538 501
% Sinistres /primes acquises	83%	85%	86%	74%	77%

**5. Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers :
catégorie vie au 31/12/2015**

	Raccordement	Total
Primes émises	PRV1 1°colonne	6 721 424
charges de prestations	CHV1 1°colonne	-4 281 359
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2 1°colonne	-1 139 522
Solde de souscription		1 300 543
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	-1 228 319
Autres charges de gestion nettes	CHV43+CHV5-PRV4	-1 307 392
es d'acquisition et de gestion nettes		-2 535 711
Produits nets de placements	PRV2-CHV9	5 205 415
Participation aux résultats	CHV3 1°colonne	1 924
Solde Financier		5 207 339
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes cédées	PRV1 2°colonne	-205 126
les prestations payés	CHV1 2°colonne	
les charges de provi. pour prestations	CHV2 2°colonne	
la participation aux résultats	CHV3 2°colonne	
Commissions reçues des réassureurs /ré	CHV44 2°colonne	
Solde de réassurance / rétrocession		-205 126
Résultat technique		3 767 045
Informations complémentaires		
Montant des rachats		36 267
Intérêts techniques bruts de l'exercice		17 104
Provisions techniques brutes à la clôture		45 096 345
Provisions techniques brutes à l'ouverture		42 790 862

**6. Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers :
catégorie non vie au 31/12/2015**

	Raccordement	Total
PRIMES ACQUISES		292 538 501
Primes émises	PRNV11 1°colonne	298 820 201
Variation des Primes non acquises	PRNV12 1°colonne	-6 281 700
CHARGES DE PRESTATION		-226 216 050
Prestations et Frais payés	CHNV11 1°colonne	-190 880 523
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12+CHNV2+ CHNV6 1°colonne	-35 335 527
Solde de souscription		66 322 451
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-17 552 421
Autres charges de gestion nettes	CHNV43+CHNV5-PRNV2	-44 681 592
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-62 234 013
Produits nets de placements	PRNT3	61 805 755
Participation aux résultats	CHNV3 1°colonne	-4 286 570
Solde Financier		57 519 185
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2°colonne	-40 645 820
les prestations payés	CHNV11 2°colonne	6 152 897
les charges de provi. pour prestations	CHNV12+CHNV2+CHNV6 2°colonne	10 779 452
la participation aux résultats	CHNV3 2°colonne	1 650 251
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires	CHNV44	8 733 229
Solde de réassurance / rétrocession		-13 329 991
Résultat technique		48 277 631
Informations complémentaires		
Provisions pour Primes non Acquises clôture		71 897 257
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture		65 615 556
Provisions pour Sinistres à Payer clôture		436 643 219
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture		400 421 456
Autres Provisions techniques clôture		26 904 475
Autres Provisions techniques Réouverture		27 023 781

Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2015

CATEGORIES	GROUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
PRIMES ACQUISES	75 500 868		14 947 504	23 961 156	8 217 126	5 194 334	162 725 283	1 992 231	292 538 501
Primes émises	75 520 995		16 327 089	23 161 499	8 217 175	4 863 679	168 733 484	1 996 280	298 820 201
Variation des Primes non acquises	-20 127		-1 379 585	799 658	-49	330 655	-6 008 201	-4 049	-6 281 700
CHARGES DE PRESTATION	-62 732 479	-628 121	-7 527 158	-15 261 549	-3 005 859	-123 263	-135 952 473	-985 149	-226 216 050
Prestations et Frais payés	-64 700 813	-1 311 108	-4 107 363	-7 842 616	-673 037	-69 680	-111 732 656	-443 250	-190 880 523
Charges des provisions pour prestations di	1 968 335	682 987	-3 419 795	-7 418 932	-2 332 822	-53 583	-24 219 817	-541 899	-35 335 527
Solde de souscription	12 768 389	-628 121	7 420 346	8 699 608	5 211 267	5 071 070	26 772 809	1 007 082	66 322 451
Frais d'acquisition	-3 114 232		-736 042	-1 859 477	-557 841	-90 880	-11 131 515	-62 434	-17 552 421
Autres charges de gestion nettes	-10 330 499	-192 560	-1 818 480	-4 407 007	-1 539 370	-232 544	-25 440 760	-720 374	-44 681 592
Charges d'acquisition et de gestion nette	-13 444 731	-192 560	-2 554 522	-6 266 484	-2 097 211	-323 423	-36 572 275	-782 808	-62 234 013
Produits nets de placements	2 679 335	2 233 056	1 764 234	5 445 208	831 177	728 704	47 574 420	549 621	61 805 755
Participation aux résultats	-899 842		-570 220	-1 421 197	-80 634	-2 897	-1 307 591	-4 190	-4 286 570
Solde Financier	1 779 494	2 233 056	1 194 015	4 024 011	750 543	725 807	46 266 829	545 431	57 519 185
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises	-478 628		-9 594 806	-15 527 404	-5 074 763	-4 434 159	-5 382 108	-153 952	-40 645 820
les prestations payés	586 720	14 860	2 515 140	1 624 435	876 933	1 418	312 118	221 273	6 152 897
les charges de provi. pour prestations	-40 366	-17 587	3 273 671	6 915 772	622 575	106 855	-54 213	-27 255	10 779 452
la participation aux résultats			77 693	565 352	1 007 206				1 650 251
Commissions reçues des réassureurs /rétro			2 189 258	2 265 786	1 479 116	53 969	2 731 719	13 380	8 733 229
Solde de réassurance / rétrocession	67 727	-2 727	-1 539 044	-4 156 059	-1 088 934	-4 271 916	-2 392 484	53 446	-13 329 991
Résultat technique	1 170 878	1 409 647	4 520 794	2 301 077	2 775 666	1 201 538	34 074 879	823 151	48 277 631
<i>Informations complémentaires</i>									
Provisions pour Primes non Acquises clôture	293 684		3 365 454	4 572 363	934 658	3 439 870	58 204 104	1 087 123	71 897 257
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture	273 556		1 985 869	5 372 020	934 610	3 770 525	52 195 903	1 083 074	65 615 556
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	19 207 868	2 472 431	11 805 934	40 317 916	4 690 290	2 479 527	351 914 240	3 755 013	436 643 219
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	20 934 203	2 508 119	8 386 139	32 902 046	2 357 468	2 425 944	327 694 423	3 213 114	400 421 455
Autres Provisions techniques clôture	1 936 158	15 750 133	2 017 105	3 849 045	2 379 749	7 027	965 258		26 904 476
Autres Provisions techniques Réouverture	1 922 404	16 397 432	1 851 685	3 617 924	2 645 421	4 130	584 785		27 023 781

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2015

Messieurs les actionnaires,

1- En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »** arrêtés au **31 décembre 2015**.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de **994 634 632** dinars et un résultat bénéficiaire de **73 450 388** dinars, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

4- **A** notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

5- Sans remettre en cause l'opinion sans réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point suivant :

5-1. Pour les sinistres de nature « facultatif » et comme indiqué dans la note n° 4-9(c), la compagnie a recouru à l'application d'un coût moyen relatif à chaque garantie. Ce changement a affecté aussi bien le calcul des IBNyR que la réévaluation des dossiers sinistre non mouvementés depuis leur ouverture.

Ainsi, la provision pour sinistres à payer au titre des sinistres matériels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNyR) comptabilisée au 31/12/2015 est de 9 823 mDT contre 8 827 mDT au 31/12/2014. L'actuaire désigné par la compagnie a certifié la suffisance de ces provisions.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

6- Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans ces informations pouvant contredire les états financiers de la STAR arrêtés au 31 décembre 2015.

7- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la Direction Générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

8- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 30 mars 2016

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2015

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR**, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

La direction générale de votre société ne nous a pas informés des nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- La convention d'actionariat avec la STB est encore en vigueur, la rémunération annuelle de la STB est de 11 000 dinars HT en 2015.
- La convention de bancassurance conclue avec la STB est encore en vigueur.

C. Rémunération des dirigeants

C1. Les obligations et engagements de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée dans le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 13/01/2009. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois) :

a- Un salaire mensuel

- Salaire net mensuel de 7.433 DT
- Cotisation sociale à la charge de l'employé 457 DT
- Une retenue sur impôt sur le revenu de 3.315 DT
- Charges sociales patronales de 687 DT

b- Prime d'intéressement au titre de l'année 2014 et servie en 2015 :

- Prime d'intéressement nette de 31.558 DT
- Une retenue sur impôt sur le revenu de 14.923 DT
- Charges sociales patronales de 1.605 DT

c- Les avantages en nature comportent :

- Une voiture de fonction et une voiture à usage familial ;
- 500 litres de carburant par mois.
- La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 2.670 DT par an;

2. Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au cours de l'exercice 2015 les salaires et des avantages suivants :

a- Un salaire mensuel qui se détaille en :

- Salaire net mensuel de 5.031 DT
- Cotisation sociale à la charge de l'employé 1.052 DT
- Une retenue sur impôt sur le revenu de 2.131 DT
- Charges sociales patronales de 1.548 DT

b- Les avantages en nature suivants

- Une voiture de fonction;
- 400 litres de carburant par mois;
- La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 1.229 DT par an.

Les obligations et engagements de la Société « **Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 2015, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	184 111	-	100 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
TOTAL	184 111		100 000	

c- L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2015 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de 7.200 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit et par membre du comité de placement.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 86.400 DT et 33.120 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis, le 29 Mars 2016

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI